

12

12.1	La population scolaire et de l'enseignement supérieur des DOM : évolution	364
12.2	Le premier degré dans les DOM	366
12.3	Le second degré dans les DOM	368
12.4	Les flux d'élèves dans le second degré dans les DOM	370
12.5	L'accès au niveau du baccalauréat dans les DOM	372
12.6	Les spécialités de formations dans le second cycle professionnel dans les DOM (CAP, BEP, bac professionnel)	374
12.7	L'origine socioprofessionnelle des élèves du second degré dans les DOM	376
12.8	Les étudiants du supérieur dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	378
12.9	Les étudiants des universités dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie	380
12.10	Les diplômés dans les DOM	382
12.11	Enseignants du second degré public devant élèves par corps dans les DOM	384
12.12	Les personnels dans les DOM	386
12.13	La population scolaire et de l'enseignement supérieur des COM et de Nouvelle-Calédonie	388

Présentation

En 2007-2008, l'ensemble du secteur public et du secteur privé des DOM compte près de 550 000 élèves et étudiants. L'évolution est stable par rapport à la rentrée précédente avec - 0,1 % de baisse d'effectifs.

Dans les DOM, les effectifs du premier degré sont stables (+ 0,2 %), soit 600 élèves supplémentaires : le préélémentaire baisse (- 0,8 %) avec 800 élèves en moins et l'élémentaire augmente pour la troisième année consécutive (+ 1,3 %) avec 2 300 élèves de plus. Enfin, la poursuite des politiques d'intégration en milieu scolaire ordinaire se traduit par une diminution des effectifs relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés, avec 800 élèves de moins qu'à la rentrée précédente.

Dans le second degré, les effectifs sont en diminution, comme en métropole. Les effectifs du premier cycle du second degré sont en baisse, plus fortement qu'à la rentrée précédente (- 2 %, contre - 1,2 % en 2006) soit 2 700 élèves de moins. Le second cycle général et technologique connaît une stabilisation dans les DOM (+ 0,3 %) alors qu'il baisse en métropole. Le second cycle professionnel, comme aux six rentrées précédentes et à la différence de l'évolution constatée en métropole, augmente (+ 1,6 %).

Le nombre d'élèves suivant un enseignement agricole se stabilise.

Les effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM, tous enseignements confondus, qui ont connu une légère baisse en 2006, repartent à la hausse avec une évolution légèrement positive, + 0,5 %. Comme en métropole, les évolutions sont contrastées suivant les filières. Les disciplines générales à l'université poursuivent leur baisse mais moins fortement que l'an dernier. Ainsi, les effectifs diminuent de 0,1 % dans les universités hors IUT et école d'ingénieurs. Par contre, les effectifs des IUT augmentent de 14 %. Les élèves en CPGE voient également leur nombre croître de 2,5 % et ceux en STS de 3,3 %.

Définitions

■ **Départements d'outre-mer (DOM).** Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion.

■ **Population scolaire et de l'enseignement supérieur.** Ensemble des élèves des premier et second degrés (y compris enseignements relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaire), des apprentis, des étudiants en université et hors université, dans le secteur public et le secteur privé dans les DOM. Les élèves et étudiants sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche sont comptabilisés. Il est à remarquer qu'en ce qui concerne les étudiants, ce sont les inscriptions qui sont comptées.

■ **CP, CM2.** Cours préparatoire, cours moyen deuxième année.

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap (circulaire du 18 novembre 1991).

■ **Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).** Regroupe les effectifs scolarisés en CLIN, CLAD et CLIS.

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **STS.** Sections de techniciens supérieurs.

■ **IUT.** Instituts universitaires de technologie.

→ Pour en savoir plus

Sources : Sources des chapitres correspondants pour chaque niveau dans la présente édition et dans les éditions précédentes (1984 à 2008) de Repères et références statistiques.
Base centrale de pilotage (BCP).

[1] Effectifs du premier degré dans les DOM en 2007-2008 (Public + Privé)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total
Préélémentaire	21 862	13 493	17 964	45 220	98 539
CP-CM2	38 189	25 845	30 156	76 297	170 487
ASH	574	489	323	1 198	2 584
Total premier degré	60 625	39 827	48 443	122 715	271 610

[2] Effectifs du second degré dans les DOM en 2007-2008 (Public + Privé)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total
Premier cycle	29 507	17 868	23 697	58 770	129 842
SEGPA	1 367	996	1 291	2 482	6 136
Second cycle général et technologique	12 825	4 705	11 927	23 774	53 231
Second cycle professionnel (1)	9 469	4 361	8 433	16 454	38 717
Total second degré	53 168	27 930	45 348	101 480	227 926
% Public	90,0%	93,8%	91,1%	93,9%	93,4%

(1) Y compris préparations diverses pré-bac.

[3] Évolution des effectifs d'élèves, d'étudiants et d'apprentis dans les DOM (Public + Privé) (en milliers)

	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
Premier degré (1)							
Préélémentaire	72,6	88,4	97,2	100,0	99,9	99,3	98,5
CP-CM2	194,9	155,8	169,8	165,0	165,7	168,2	170,5
ASH	4,6	4,3	4,0	3,7	3,6	3,4	2,6
Total premier degré	272,0	248,5	271,0	268,7	269,3	271,0	271,6
Second degré							
Premier cycle	119,8	114,8	130,0	135,4	134,2	132,5	129,8
Second cycle professionnel (2)	25,6	29,7	33,7	36,4	37,1	38,1	38,7
Second cycle général et technologique	21,8	36,4	50,2	51,4	52,5	53,1	53,2
Enseignement adapté du second degré (SEGPA)	3,5	5,7	5,7	6,2	6,3	6,2	6,1
Total second degré Éducation nationale	170,6	186,6	219,5	229,3	230,1	229,9	227,9
Second degré agriculture	1,3	2,6	2,5	3,0	3,2	3,3	3,3
Centres de formation des apprentis (3)	2,6	5,0	7,0	7,4	8,4	7,3	7,9
Spécial santé "scolarisés" (4)	1,5	1,4	1,6	1,4	1,3	1,5	1,5
Enseignement supérieur							
CPGE	0,0	0,0	0,7	1,0	1,1	1,2	1,2
STS	0,6	2,7	5,7	6,2	6,4	6,6	6,9
IUT	0,0	0,0	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8
Universités (sans IUT ni formations d'ingénieurs)	5,3	10,9	21,1	22,1	22,3	21,8	21,8
Écoles de commerce, gestion, comptabilité et vente	0,0	0,1	0,3	0,4	0,2	0,2	0,1
Écoles paramédicales et sociales (5)	0,0	0,7	1,2	2,4	2,6	2,8	2,8
Autres établissements d'enseignement supérieur (6)	0,3	0,5	2,8	3,5	3,4	3,4	3,4
Total supérieur	6,3	15,0	32,3	36,0	36,7	36,7	36,9
Total général	454,3	459,1	534,0	545,9	548,9	549,8	549,2

(1) À partir de 2000 : estimations pour l'ensemble du premier degré.

(2) Y compris préparations diverses et formations complémentaires de niveaux V et IV.

(3) Les apprentis juniors et CPA des collèges sont compris dans le premier cycle du second degré.

(4) Données 2006-2007 en 2007-2008.

(5) Données provisoires en 2007-2008 pour les formations paramédicales et sociales, données de 2006-2007 en 2007-2008, estimation pour les données de la santé en 2001-2002.

(6) Y compris les effectifs des IUFM à partir de 1991-1992 et des formations d'ingénieurs.

Présentation

En 2007-2008, dans les départements d'outre-mer (DOM), le secteur privé scolarise un peu plus de 20 800 élèves dans le premier degré, tandis que le secteur public en scolarise plus de 250 100. Ce partage entre secteurs public et privé est sensiblement identique dans l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire. La part de l'enseignement privé reste toujours nettement plus faible dans les DOM (7,7 %) qu'en France métropolitaine [1] à [4].

Entre 2006-2007 et 2007-2008, les effectifs du préélémentaire dans les écoles des DOM enregistrent une légère baisse (- 0,8 %). La hausse de 1,3 % des effectifs de l'élémentaire (du CP au CM2), est surtout le fait d'une forte hausse dans le secteur public (+ 1,4 %) et d'une augmentation moindre dans le secteur privé (+ 0,8 %).

Définitions

■ **Population scolaire du premier degré.** Elle se compose des élèves du préélémentaire, de l'élémentaire et de l'ASH. L'enseignement préélémentaire est donné dans les écoles maternelles ou les sections maternelles des écoles élémentaires ; l'enseignement élémentaire en très grande partie dans les écoles élémentaires. L'enseignement dispensé par les écoles spécialisées est inclus ici.

■ **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.

■ **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.

■ **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais pouvant tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.

■ **Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).** Regroupe les effectifs scolarisés en classes d'initiation, d'adaptation et d'intégration scolaire.

Avertissement : Pour les années scolaires 2004-2005 à 2007-2008, les données du premier degré proviennent d'estimations.

→ Pour en savoir plus

Sources : Enquêtes dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Le premier degré dans les DOM

[1] Les effectifs du premier degré par sexe dans les DOM en 2004-2005 (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Préélémentaire	47 398	45 416	92 814	3 484	3 699	7 183	50 882	49 115	99 997
Élémentaire (2)	77 629	73 770	151 399	6 617	6 997	13 614	84 246	80 767	165 013
Enseignement relevant de l'AIS (3)	2 174	1 338	3 512	135	82	217	2 309	1 420	3 729
Total premier degré	127 201	120 524	247 725	10 236	10 778	21 014	137 437	131 302	268 739

(1) Pour cette année scolaire, les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Initiation + adaptation + enseignement spécial.

[2] Les effectifs du premier degré par sexe dans les DOM en 2005-2006 (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Préélémentaire	47 374	45 442	92 816	3 430	3 634	7 064	50 804	49 076	99 880
Élémentaire (2)	77 797	74 523	152 320	6 600	6 829	13 429	84 397	81 352	165 749
Enseignement relevant de l'AIS (3)	2 113	1 288	3 401	174	49	223	2 287	1 337	3 624
Total premier degré	127 284	121 253	248 537	10 204	10 512	20 716	137 488	131 765	269 253

(1) Pour cette année scolaire, les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Initiation + adaptation + enseignement spécial.

[3] Les effectifs du premier degré par sexe dans les DOM en 2006-2007 (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Préélémentaire	47 244	45 028	92 272	3 407	3 658	7 065	50 651	48 686	99 337
Élémentaire (2)	79 419	75 275	154 694	6 572	6 956	13 528	85 991	82 231	168 222
Enseignement relevant de l'AIS (3)	2 047	1 142	3 189	123	100	223	2 170	1 242	3 412
Total premier degré	128 710	121 445	250 155	10 102	10 714	20 816	138 812	132 159	270 971

(1) Pour cette année scolaire, les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Initiation + adaptation + enseignement spécial.

[4] Les effectifs du premier degré par sexe dans les DOM en 2007-2008 (1)

	Public			Privé			Public + Privé		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Préélémentaire	46 623	44 745	91 368	3 450	3 721	7 171	50 073	48 466	98 539
Élémentaire (2)	80 942	75 905	156 847	6 613	7 027	13 640	87 555	82 932	170 487
Enseignement relevant de l'ASH (3)	1 606	959	2 565	11	8	19	1 617	967	2 584
Total premier degré	129 171	121 609	250 780	10 074	10 756	20 830	139 245	132 365	271 610

(1) Pour cette année scolaire, les données proviennent d'estimations.

(2) Du cours préparatoire (CP) au cours moyen deuxième année (CM2).

(3) Ex-AIS. Initiation + adaptation + enseignement spécial.

Présentation

Avec 228 000 élèves à la rentrée 2007, les effectifs du second degré dans les DOM diminuent un peu plus faiblement qu'en France métropolitaine (- 0,7 % contre - 0,9 % par rapport à 2006).

Le secteur privé est relativement peu implanté dans les DOM : sa part dans l'enseignement du second degré représente 7,6 %, contre 21,6 % en métropole.

Avec un effectif de 130 000, les élèves du premier cycle sont moins nombreux qu'à la rentrée 2006 (- 2,2 %). En 2007, la baisse des effectifs dans les DOM est plus prononcée qu'en France métropolitaine (- 0,5 %) car elle est observée dans toutes les classes du collège alors que le nombre d'élèves de sixième et cinquième croît en métropole.

Les classes de troisième d'insertion accueillent une proportion d'élèves de troisième plus élevée qu'en métropole (6,4 % contre 1,5 %) [1].

Avec un peu plus de 6 100 élèves à la rentrée 2007, les sections d'enseignement général et professionnel adapté scolarisent 2,7 % de l'ensemble des élèves du second degré, un pourcentage un peu plus élevé qu'en métropole, où il est de 1,8 % [2].

La proportion d'élèves du second cycle général et technologique reste stable à la rentrée 2007 (53 000 élèves) tandis que ces mêmes effectifs diminuent en métropole (- 1,5 %).

Dans les DOM, la part des séries générales en classe terminale, égale à 61 %, est un peu inférieure à ce qu'elle est en métropole (66 %). La différence porte essentiellement sur les séries S et STG, la série S accueillant proportionnellement moins d'élèves qu'en métropole et la série STG proportionnellement plus [3].

Avec 38 700 élèves, les effectifs du second cycle professionnel progressent de 1,6 % à la rentrée 2007 (contre une diminution de 1 % en métropole). Parmi les élèves qui suivent une formation de niveau V, le CAP en deux ans accueille dans les DOM une proportion plus élevée d'élèves qu'en métropole : 26 % (contre 18 %) [4].

Définitions

■ **CLIPA.** Classes d'initiation préprofessionnelle en alternance.

■ **UPI.** Unité pédagogique d'intégration.

■ **Cycle terminal du second cycle général et technologique.**

Depuis la rénovation pédagogique des lycées (mise en place à partir de 1992), les classes de première et terminale, qui constituent le cycle terminal du second cycle général et technologique, comportent les séries suivantes :

– L : Littéraire ;

– ES : Économique et sociale ;

– S : Scientifique ;

– STL : Sciences et technologies de laboratoire ;

– STI : Sciences et technologies industrielles ;

– ST2S/SMS : Sciences et technologies de la santé et du social, qui remplace Sciences médico-sociales (SMS) en classe de première à la rentrée 2007 ;

– STG : Sciences et technologies de la gestion qui remplace la série Sciences et technologies tertiaires (STT) depuis la rentrée 2005 en classe de première, depuis 2006 en terminale ;

– TMD : Techniques de la musique et de la danse.

À la rentrée 1997 en première et 1998 en terminale, la série Arts appliqués (AA) a été intégrée aux séries STI.

Il existe en outre des classes de première et terminale préparant aux brevets de technicien (BT), au baccalauréat technologique agricole (série STAV, Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) et au baccalauréat hôtellerie.

Les premières d'adaptation au baccalauréat technologique ou au BT accueillent les élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP préparé en deux ans.

■ **BEP.** Brevet d'études professionnelles. La préparation se fait en 1 ou 2 ans.

■ **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle. La préparation se fait en 1 ou 2 ans. Les CAP en 3 ans sont en voie de fermeture.

■ **Bac pro.** Baccalauréat professionnel. La préparation se fait en 1, 2 ou 3 ans.

■ **BMA.** Brevet des métiers d'art. La préparation se fait en 1 ou 2 ans.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat (SCOLEGE).

Le second degré dans les DOM

[1] Les effectifs du premier cycle du second degré en 2007-2008 dans les DOM (hors SEGPA)

	Privé			Public			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% filles
Sixième	1 302	1 308	2 610	15 821	14 944	30 765	33 375	48,7
Cinquième	1 204	1 210	2 414	14 445	14 424	28 869	31 283	50,0
Quatrième d'aide et de soutien				268	188	456	456	41,2
Quatrième hors aide et soutien	1 126	1 269	2 395	14 714	14 581	29 295	31 690	50,0
Troisième générale	1 170	1 304	2 474	13 468	14 377	27 845	30 319	51,7
Troisième d'insertion	6	2	8	1 323	755	2 078	2 086	36,3
CLIPA								
UPI				408	212	620	620	34,2
Apprenti junior				11	2	13	13	15,4
Total	4 808	5 093	9 901	60 458	59 483	119 941	129 842	49,7

[2] Les effectifs de SEGPA en 2007-2008 dans les DOM (Public) (1)

	Garçons	Filles	Total	% filles
Sixième	873	378	1 251	30,2
Cinquième	1 104	440	1 544	28,5
Quatrième	1 120	485	1 605	30,2
Troisième	1 110	499	1 609	31,0
Première année de formation qualifiante	27	16	43	37,2
Seconde année de formation qualifiante	48	36	84	42,9
Total	4 282	1 854	6 136	30,2

(1) Il n'y a pas de SEGPA dans le secteur privé dans les DOM.

[3] Les effectifs du second cycle général et technologique du second degré en 2007-2008 dans les DOM

Sections	Privé			Public			Public + Privé	
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Total	% filles
Seconde	770	605	1 375	10 559	7 581	18 140	19 515	58,1
Première	817	621	1 438	8 958	6 281	15 239	16 677	58,6
dont : S	284	231	515	2 313	2 224	4 537	5 052	51,4
L	101	33	134	1 764	437	2 201	2 335	79,9
ES	182	111	293	1 777	908	2 685	2 978	65,8
STI	-	-	-	124	1 012	1 136	1 136	10,9
STG/STT	166	155	321	1 961	1 253	3 214	3 535	60,2
Autres	84	91	175	1 019	447	1 466	1 641	67,2
Terminale	932	596	1 528	9 143	6 368	15 511	17 039	59,1
dont : S	251	219	470	2 149	2 101	4 250	4 720	50,8
L	150	43	193	1 897	393	2 290	2 483	82,4
ES	219	117	336	1 865	1 001	2 866	3 202	65,1
STI	0	24	24	147	1 254	1 401	1 425	10,3
STG/STT	275	188	463	2 154	1 456	3 610	4 073	59,6
Autres	37	5	42	931	163	1 094	1 136	85,2
Total	2 519	1 822	4 341	28 660	20 230	48 890	53 231	58,6

[4] Les effectifs du second cycle professionnel du second degré en 2007-2008 dans les DOM (1)

	Privé			Public			Public + Privé	
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Total	% filles
CAP 1 an	1	51	52	39	19	58	110	63,6
CAP 2 ans	300	205	505	4 436	2 645	7 081	7 586	37,6
BEP 1 an	1	18	19	65	79	144	163	59,5
BEP 2 ans	884	738	1 622	10 905	9 024	19 929	21 551	54,0
Bac pro/BMA 2 ans	449	444	893	4 267	3 742	8 009	8 902	47,0
Bac pro/BMA 3 ans	-	-	-	61	10	71	71	
Mentions complémentaires	-	-	-	148	158	306	306	51,6
Préparations diverses pré-bac	-	-	-	4	24	28	28	85,7
Total	1 635	1 456	3 091	19 925	15 701	35 626	38 717	44,3

(1) Avertissement : dans le tableau équivalent de l'édition 2007, les données respectives du Public et du Privé ont été inversées.

Présentation

Dans les DOM comme en métropole, le redoublement baisse légèrement dans les classes du premier et du second cycle. Pour autant, les spécificités des DOM perdurent. En premier cycle, le taux de redoublement en sixième est sensiblement supérieur à ce qu'il est en métropole : 11 % contre 6 %. Par ailleurs, à l'issue de ce cycle, les élèves s'orientent plus souvent vers le second cycle professionnel : le taux de passage en second cycle professionnel est supérieur de dix points (36 % contre 26 % en métropole). La proportion d'élèves s'orientant vers la seconde générale et technologique est inférieure de six points (51 % contre 57 % en métropole). À l'issue du premier cycle encore, les élèves sont moins nombreux à quitter l'enseignement scolaire dépendant du ministère de l'Éducation nationale : 8 % sont dans ce cas contre 11 % en métropole [1]. En second cycle général et technologique, les élèves sont plus nombreux à se réorienter vers le second cycle professionnel en fin de seconde (7 % contre 4 %) et les redoublements sont plus fréquents en classe de terminale (12 % contre 9 %) [2]. Dans le second cycle professionnel, les passages en première professionnelle en vue de la préparation d'un baccalauréat professionnel sont moins fréquents qu'en métropole, aussi bien après la deuxième année de CAP en deux ans (6 % contre 11 %) qu'après la terminale BEP (39 % contre 43 %). Cette dernière différence s'atténue progressivement : en 1997, le taux de passage après la terminale BEP était de 30 % dans les DOM contre 36 % en métropole. Cependant, les sorties en fin de première professionnelle sont un peu moins nombreuses qu'en métropole (12 % contre 14 %).

La part des élèves sortants en fin de première année de CAP en deux ans n'a pas varié en 2007 ; elle s'approche de celle observée en métropole (19 % contre 17 %) après avoir diminué de quatre points en 2006 suite à deux années de hausse [3].

Définitions

- **Taux de redoublement.** Nombre de redoublants dans une classe l'année n rapporté à l'effectif de cette classe l'année n-1.
- **Taux de passage.** Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui passent dans une classe supérieure l'année n.
- **Taux de sortie.** Pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans une classe, qui ne se réinscrivent pas l'année n dans une classe du second degré dépendant du ministère de l'Éducation nationale. Les sortants incluent donc les élèves qui s'inscrivent dans le supérieur (après une terminale générale et technologique ou professionnelle) et ceux qui s'orientent vers l'apprentissage ou encore vers un établissement dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- **BEP.** Brevet d'études professionnelles.
- **CAP.** Certificat d'aptitude professionnelle.
- **Seconde professionnelle.** Première année de BEP en 2 ans.
- **Terminale BEP.** Seconde année de BEP en 2 ans.
- **Première professionnelle.** Première année de formation au baccalauréat professionnel (en 2 ans).
- **Terminale professionnelle.** Seconde année de formation au baccalauréat professionnel (en 2 ans).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Évolution des taux de redoublement et de passage en premier cycle dans les DOM (Public + Privé)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Redoublements											
Sixième	13,8	13,6	13,2	12,4	12,0	11,6	11,2	10,9	10,5	11,3	10,5
Cinquième	8,6	5,8	6,0	5,6	5,7	5,3	5,2	5,1	4,4	4,2	3,9
Quatrième	6,5	5,9	8,8	8,4	8,4	8,3	7,3	7,4	6,3	6,8	5,9
Troisième	9,2	8,3	8,5	6,2	6,3	6,1	5,6	5,9	5,5	5,7	5,5
Passages											
Sixième - cinquième	85,6	85,4	85,8	86,7	86,8	87,6	88,6	88,4	89,3	89,2	88,7
Cinquième - quatrième	89,9	93,1	92,8	92,7	92,5	93,0	93,4	93,8	94,7	94,9	94,5
Quatrième - troisième	90,8	91,9	88,6	88,7	88,4	88,9	89,9	90,3	91,5	91,3	91,7
Troisième - seconde	46,2	46,8	46,4	51,5	49,7	49,2	49,8	49,9	50,1	49,7	50,6
Troisième - second cycle professionnel	35,4	36,0	35,8	33,6	35,0	34,9	35,8	36,1	36,0	35,9	35,6

[2] Évolution des redoublements, passages et sorties en second cycle général et technologique dans les DOM (Public + Privé)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Redoublements											
Seconde	18,3	18,3	17,8	15,7	17,3	16,1	14,8	16,0	15,3	14,8	14,6
Première	12,3	10,5	10,0	9,4	9,9	10,6	8,4	8,3	7,7	8,0	7,6
Terminale	20,7	17,9	18,0	16,6	17,6	15,9	12,7	16,0	15,4	13,6	11,9
Passages											
Seconde vers second cycle prof.	7,4	7,1	6,8	6,6	7,6	7,6	6,9	6,6	6,6	7,2	7,1
Seconde vers première	71,9	72,5	72,5	75,3	71,8	72,8	75,3	74,4	75,3	75,2	75,0
Première vers terminale	83,5	85,2	86,0	86,8	86,2	85,3	88,0	87,5	88,0	88,1	88,8
Sorties											
Seconde	2,4	2,0	2,9	2,5	3,3	3,5	2,9	2,9	2,8	2,8	3,2
Première	3,8	4,0	3,4	3,3	3,6	3,7	3,1	3,8	3,8	3,4	3,1
Terminale	79,0	82,0	81,8	83,3	82,2	83,9	87,0	83,8	84,4	86,1	87,7

[3] Évolution des taux de redoublement, de passage et de sortie en second cycle professionnel dans les DOM (1) (Public + Privé)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
CAP 2 ans première année	2 176	2 357	2 691	2 979	3 197	3 560	3 875	4 062	4 104	4 235
Redoublement	2,3	5,0	8,1	4,6	4,2	3,9	4,1	4,4	5,6	3,2
Passage en 2 ^e année	74,6	71,1	69,2	73,1	73,4	72,7	71,2	71,0	74,3	75,8
Passage en BEP	1,8	2,3	2,7	3,4	2,8	2,5	2,2	1,7	1,3	2,2
Sorties	21,2	21,6	19,9	19,0	19,6	18,0	21,0	22,8	18,6	18,7
CAP 2 ans seconde année	1 382	1 695	1 794	2 204	2 387	2 472	2 788	3 009	3 210	3 351
Redoublement	7,2	6,7	5,3	10,4	5,6	4,4	6,2	5,3	4,8	5,3
Passage en BEP	11,6	13,5	15,7	14,3	16,0	17,5	15,1	14,5	14,1	14,3
Passage en bac pro	6,1	5,2	3,8	3,6	4,8	3,7	5,1	5,7	6,0	5,5
Sorties	69,0	69,2	69,7	67,6	70,0	69,9	69,5	70,3	70,6	70,2
Seconde professionnelle	11 391	11 390	10 488	10 526	10 564	10 599	10 855	10 979	11 053	10 913
Redoublement	4,1	5,0	4,9	3,9	4,6	3,6	3,8	4,6	3,8	3,5
Passage en terminale BEP	84,8	83,0	82,2	83,3	83,7	85,7	83,9	84,3	84,5	84,3
Sorties	10,6	11,5	12,2	12,3	11,0	10,1	11,4	10,0	10,6	10,9
Terminale BEP	10 882	10 793	10 662	10 188	10 101	10 068	10 108	10 326	10 563	10 638
Redoublement	9,7	10,4	10,4	11,7	9,9	7,0	8,3	8,2	9,1	8,7
Passage en bac pro	31,7	31,0	32,9	34,1	34,4	38,6	38,2	38,4	39,5	39,2
Passage en second cycle GT	11,0	11,3	10,6	10,4	10,0	11,2	11,6	10,2	9,8	8,2
Sorties	44,8	44,5	43,3	41,2	43,3	40,6	39,5	40,7	39,4	41,3
Première professionnelle (2)	3 775	3 793	3 896	4 014	3 901	4 234	4 278	4 351	4 614	4 730
Redoublement	2,0	2,4	1,8	2,3	2,0	1,9	1,5	1,6	2,3	2,3
Passage en terminale pro	87,8	86,0	86,0	84,0	85,2	85,6	85,3	85,4	86,1	85,3
Sorties	10,2	11,3	12,1	13,6	12,3	12,4	12,4	12,6	11,2	11,7
Terminale professionnelle (2)	3 325	3 454	3 512	3 528	3 715	3 586	3 888	3 925	3 968	4 172
Redoublement	5,4	5,7	6,5	6,5	7,6	5,1	5,9	6,2	4,9	5,2
Passage en second cycle GT	1,0	1,1	0,6	0,8	0,8	0,7	0,8	0,6	0,5	0,3
Sorties	93,0	92,8	92,0	91,7	90,2	92,4	91,1	91,8	92,9	93,4

(1) En 2007, ces trois formations : CAP en 2 ans, BEP en 2 ans et bac professionnel, représentent 98 % de l'effectif du second cycle professionnel.

(2) Y compris les élèves inscrits aux BMA en 2 ans.

Présentation

Les départements d'outre-mer avaient accumulé un retard non négligeable par rapport à la métropole en matière de taux d'accès au niveau du baccalauréat. La cause principale en est sans doute une structure socio-économique très différente, moins propice à la formation et à l'emploi sur place.

Cette situation a commencé à changer, en particulier grâce au plan de développement sur quatre ans mis en place en 1998, lequel a permis une notable amélioration de l'accueil et de la scolarisation au lycée. Ainsi, les taux d'accès par les voies scolaires assurées par le ministère de l'Éducation nationale sont-ils plus élevés aujourd'hui en Guadeloupe et en Martinique qu'en métropole. Le taux d'accès de La Réunion reste plus bas qu'en métropole, ce qui s'explique en premier lieu par le moindre poids des séries générales, lui-même probablement lié à la proportion élevée de populations socialement défavorisées. Quant à la situation de la Guyane, elle s'explique en partie par sa géographie physique, laquelle entraîne des difficultés particulières de scolarisation, en lien notamment avec les problèmes de développement des infrastructures.

Comme en métropole, les taux d'accès sont plus élevés pour les filles que pour les garçons, avec en particulier un écart de près de 28 points en faveur des premières en Guadeloupe (par rapport à 12 points en moyenne en métropole).

La prise en compte des voies de formation non scolaires (apprentissage) et hors MEN (ministère de l'Agriculture et de la Pêche) augmente les chiffres sur l'accès au niveau IV de moins de 1 point en Guyane, de 2 points en Guadeloupe, de 3 points à la Martinique et de près de 4 points à La Réunion (contre 7 points en métropole). L'apprentissage est en effet moins présent dans les départements d'outre-mer.

Il est rappelé que les données ci-contre sont des taux d'accès annuels (transversaux) et non des taux d'accès des générations (longitudinaux).

Définitions

■ **Taux d'accès au niveau du baccalauréat (niveau IV de formation).** Il rapporte les entrées en classes de terminale générale, technologique ou professionnelle à l'effectif des générations concernées. Sont également pris en compte les entrants en année finale de formation de niveau baccalauréat, tel le brevet professionnel.

L'accès au niveau du baccalauréat intervient en fait de 16 à 21 ans, selon les jeunes, si bien que l'on doit distinguer des taux élémentaires d'accès par âge : celui, par exemple, de la génération 1976 au moment de la rentrée 1994, à 18 ans. L'éventail est plus large encore en tenant compte des parcours plus longs ou moins linéaires de la filière professionnelle.

■ **Voies de formation.** Outre le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Agriculture et de la Pêche offre aussi des formations de type scolaire de niveau IV. L'accès à ce niveau de formation est également possible par l'apprentissage.

■ **Taux d'accès d'une génération.** Pour les enfants nés une année donnée, on somme les taux d'accès au niveau IV enregistrés au cours de rentrées scolaires successives (analyse *longitudinale*).

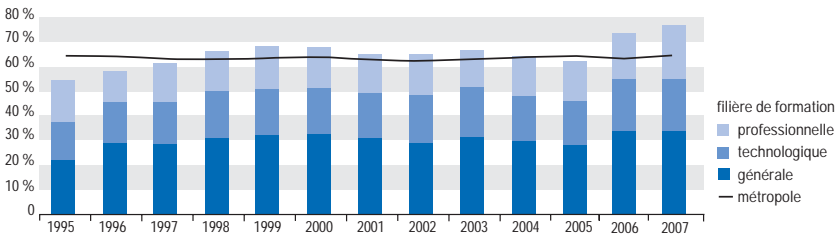
■ **Taux d'accès annuel.** Pour une rentrée scolaire donnée, on somme les taux d'accès propres à chacune des générations concernées, accédant cette année-là au niveau IV à des âges différents (analyse *transversale*).

→ Pour en savoir plus

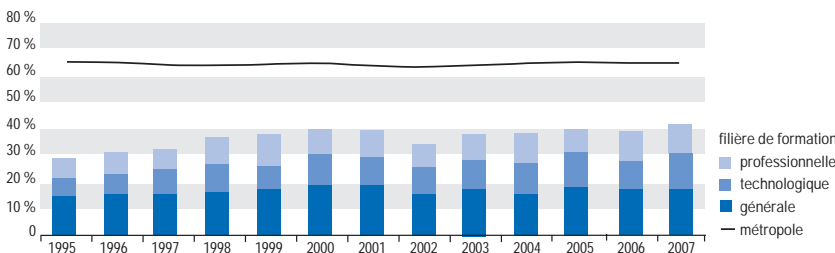
Sources : Système d'information SCOLARITÉ, enquête n° 16 auprès des établissements privés, enquête n° 51 sur l'apprentissage, système d'information SAFRAN du ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

[1] Évolution des taux d'accès par académie dans les DOM (MEN - scolaire)

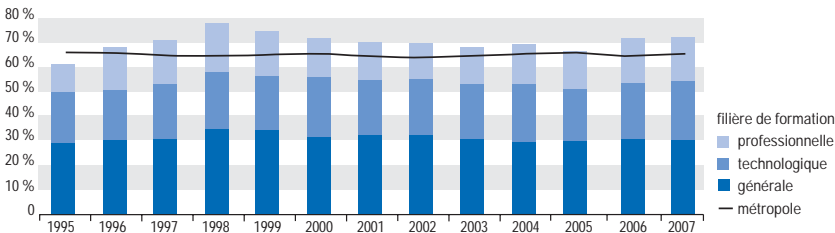
Guadeloupe



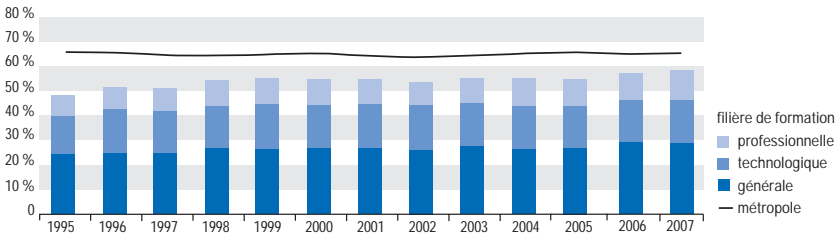
Guyane



Martinique



La Réunion



[2] Taux d'accès sexués au niveau IV de formation dans les DOM (rentrée scolaire 2007)

	Filles	MEN-scolaire Garçons	Ensemble	Toutes voies de formation (1)
Guadeloupe	90,6%	62,2%	75,9%	78,2%
Guyane	50,6%	31,9%	41,1%	41,8%
Martinique	79,3%	62,2%	70,6%	73,9%
La Réunion	63,3%	51,3%	57,3%	61,0%

(1) Y compris formations offertes par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche et formations par voie d'apprentissage. Les données concernant l'apprentissage sont basées sur une estimation provisoire.

Présentation

À la rentrée 2007, les lycées des DOM préparent 29 400 élèves à un CAP ou à un BEP. Les établissements publics forment neuf élèves sur dix, à part presque égale dans les spécialités de la production et des services. Les établissements privés, de leur côté sont beaucoup plus présents dans le secteur des services.

Quatre groupes de spécialités concentrent à eux seuls 44 % des élèves formés : trois relèvent du secteur des services ("Commerce-vente", "Comptabilité-gestion" et "Secrétariat-bureautique"), un du secteur de la production ("Électricité électronique"). Six autres groupes scolarisent chacun entre 4 et 6 % des effectifs, dont quatre dans les spécialités de la production ("Bâtiment : finitions", "Travail du bois et de l'ameublement", "Moteurs et mécanique auto" et "Structures métalliques"), et deux dans les spécialités des services ("Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales" et "Accueil, hôtellerie et tourisme").

43 % des effectifs accueillis en CAP ou BEP sont des filles. Elles se forment beaucoup plus fréquemment que les garçons dans les métiers du secteur des services où elles représentent 72 % des effectifs. Elles sont très peu présentes dans les spécialités de la production, exception faite des spécialités "Matériaux souples" et "Habillement" dans lesquelles elles sont largement majoritaires (95 %) et des spécialités technologiques des transformations où leur part est de 69 %. Il faut noter que dans la spécialité "Métallurgie" leur part a augmenté de 22 points, alors que le nombre d'inscrits est à peu près le même.

La préparation d'un baccalauréat professionnel (bac pro) s'inscrit dans la suite logique de la poursuite d'études après un CAP ou BEP. Dans les DOM, 9 000 élèves préparaient un bac pro ou un BMA à la rentrée 2007. Cependant, l'offre de formation y est un peu différente. Près de 58 % des élèves de baccalauréat professionnel sont inscrits dans une spécialité des services, contre 51 % de ceux qui préparent un diplôme de niveau V. La part du secteur privé est plus importante dans la préparation au baccalauréat professionnel : 10 % contre 7 % pour les CAP-BEP. Les groupes de spécialités prépondérants en CAP-BEP se retrouvent à l'identique en baccalauréat professionnel, avec un renforcement de la place de la "Comptabilité-gestion" (18 %) et du "Secrétariat-bureautique" (15 %).

Définitions

■ Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature remplace depuis la rentrée 1995 celle en "47 groupes" du ministère de l'Éducation nationale, et a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'Éducation nationale.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

[1] Répartition des élèves préparant un diplôme professionnel selon la spécialité de formation à la rentrée 2007 (Public + Privé, y compris EREA)

Groupes de spécialités de formation	CAP et BEP				Bac pro et BMA			
	Effectifs	%	Part du Privé (%)	Part des filles (%)	Effectifs	%	Part du Privé (%)	Part des filles (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	-	47	1	.	4
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	38	.	.	11	9	-	.	.
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	26	.	.	31	-	-	-	-
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	48	.	.	69	-	-	-	-
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	733	2	12	45	70	1	.	54
223 Métallurgie	22	.	.	64	-	-	-	-
225 Plasturgie, matériaux composites	47	.	51	13	-	-	-	-
227 Énergie, génie climatique	591	2	9	2	197	2	6	3
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	701	2	9	19	278	3	.	17
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	467	2	.	10	44	.	.	5
232 Bâtiment : construction et couverture	711	2	.	3	136	2	.	4
233 Bâtiment : finitions	1 578	5	6	7	239	3	.	8
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 549	5	1	6	239	3	.	4
240 Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	19	.	.	95	-	-	-	-
242 Habillement	943	3	.	95	173	2	.	95
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique, électricité	678	2	3	4	344	4	.	3
251 Mécanique générale et de précision, usinage	220	1	.	7	28	.	.	7
252 Moteurs et mécanique auto	1 878	6	10	4	508	6	18	3
253 Mécanique aéronautique et spatiale	-	-	-	-	59	1	41	8
254 Structures métalliques	1 226	4	3	3	293	3	.	2
255 Électricité, électronique	3 002	10	5	3	1 104	12	10	4
Total des spécialités de la production	14 477	49	5	14	3 768	42	6	10
311 Transport, manutention, magasinage	198	1	.	26	163	2	.	50
312 Commerce, vente	3 435	12	9	61	1 036	12	9	63
314 Comptabilité, gestion	3 243	11	17	58	1 572	18	18	61
321 Journalisme et communication	74	.	.	39	64	1	.	27
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	99	.	.	28	24	-	-	29
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	15	.	.	13	-	-	-	-
324 Secrétariat, bureautique	3 346	11	8	95	1 386	15	12	96
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	1 577	5	3	93	584	7	18	91
332 Travail social	429	1	15	98	-	-	-	-
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	1 212	4	4	63	208	2	.	46
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	462	2	21	94	44	.	.	98
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	87	.	40	61	-	-	-	-
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	556	2	.	65	113	1	.	73
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	200	1	14	21	11	.	.	18
Total des spécialités des services	14 933	51	10	72	5 205	58	13	73
Ensemble des spécialités	29 410	100	7	43	8 973	100	10	47

Lecture – 51 % des élèves de CAP ou BEP sont inscrits dans une spécialité des services. Les établissements privés scolarisent 10 % d'entre eux. Les filles représentent 72 % des élèves formés dans ces spécialités.

L'utilisation du point (.) matérialise un pourcentage inférieur à 1, l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Présentation

Dans les départements d'outre-mer, l'origine socioprofessionnelle des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine [1]. Plus d'un élève sur trois appartient à une famille dont la personne responsable est sans activité professionnelle, non retraitée (8 % en France métropolitaine). D'autre part, les enfants d'employés sont beaucoup plus nombreux que ceux d'ouvriers (20,3 % et 13,8 %, respectivement). C'est l'inverse en France métropolitaine où le poids des enfants d'employés est de 18 % contre 25,1 % pour les enfants d'ouvriers. Enfin, les professions libérales et intermédiaires, les professeurs ou instituteurs exceptés, sont nettement sous-représentées.

Plus les élèves suivent un niveau de formation élevé, plus la proportion de ceux dont la personne responsable est professeur ou instituteur est importante. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. En revanche, les enfants d'ouvriers, de chômeurs ou de personnes sans activité sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans l'ensemble des établissements du second degré publics et privés sous contrat, près d'un enfant sur trois est issu d'une famille dont la personne responsable de l'élève est sans activité ou chômeur n'ayant jamais travaillé (35,1 %), cette proportion s'élève à deux enfants sur trois en enseignement adapté (62,6 %).

Les élèves de première et terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et terminale technologiques (13,5 % et 6 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (2,4 %).

Les établissements privés sous contrat scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. La structure sociale des établissements privés sous contrat est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics pour toutes les catégories, la catégorie moyenne exceptée. Il convient cependant de rester prudent pour des analyses plus approfondies, compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés et de l'importance des origines sociales non renseignées (près de 4 %).

Définitions

■ **Les catégories socioprofessionnelles (CS)** sont celles de la personne responsable de l'élève :

- agriculteur : agriculteur exploitant ;
- artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus ;
- profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise ;
- profession intermédiaire : instituteur et assimilé, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise ;
- employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers ;
- ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole ;
- retraité : retraité agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise, cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier. Les différentes activités anciennement exercées par les retraités ne sont pas suffisamment détaillées pour pouvoir être regroupées avec les professions telles qu'elles sont décrites ci-dessus ;
- chômeur ou sans activité : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

On notera que, les personnes responsables des élèves étant souvent les pères, les CS très féminisées sont peu visibles dans cette statistique : par exemple, la plupart des enfants dont la mère est enseignante ou employée apparaissent ici sous la catégorie sociale de leur père, qui est souvent différente (cadre, ouvrier, ...).

■ **Regroupements des catégories socioprofessionnelles en quatre postes :**

- favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SCOLARITÉ.

[1] Élèves du second degré dans les DOM selon la catégorie sociale de la personne responsable de l'élève en 2007-2008 (Public + Privé sous contrat, y compris EREA)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Professions libérales, cadres (1)	Professions intermédiaires (2)	Enseignants (3)	Employés
Premier cycle général	1,8	7,8	6,7	8,7	3,4	19,8
CPA, CLIPA, UPI, dispositifs relais et apprentis junior	1,0	3,7	2,6	5,2	0,2	10,8
SEGPA	1,8	3,7	1,4	3,4	0,4	12,5
Ensemble premier cycle	1,8	7,6	6,4	8,5	3,2	19,4
Seconde générale et technologique	1,9	9,4	9,9	12,6	5,3	22,4
Première et terminale générales	2,1	10,7	13,5	14,4	8,3	21,4
Première et terminale technologiques	2,2	9,6	6,0	11,8	2,8	24,0
Ensemble second cycle général et technologique	2,1	10,0	10,4	13,1	5,9	22,4
CAP	1,5	5,1	1,6	4,1	0,5	15,2
BEP	1,9	6,6	2,7	6,7	0,8	21,3
Bac pro, BMA	2,4	7,1	2,4	6,9	1,1	23,0
MC et divers niveaux IV et V	2,5	4,4	1,9	4,4	1,9	20,0
Ensemble second cycle professionnel (5)	2,0	6,4	2,4	6,2	0,8	20,5
Ensemble DOM	1,9	8,0	6,7	9,2	3,5	20,3
Ensemble France métropolitaine	2,1	9,2	17,3	14,5	3,6	18,0

(suite)	Ouvriers	Retraités	Sans activité, chômeurs n'ayant jamais travaillé	Total	Part des origines sociales connues en % (4)	Effectifs Pu + Pr sous-contrat
Premier cycle général	14,1	1,2	36,5	100,0	96,5	129 013
CPA, CLIPA, UPI, dispositifs relais et apprentis junior	12,2	1,7	62,5	100,0	90,7	633
SEGPA	13,5	0,9	62,6	100,0	92,0	6 136
Ensemble premier cycle	14,1	1,2	37,8	100,0	96,3	135 782
Seconde générale et technologique	12,4	2,1	23,8	100,0	97,7	19 495
Première et terminale générales	9,5	2,8	17,3	100,0	97,9	20 749
Première et terminale technologiques	14,3	2,5	26,7	100,0	96,2	12 942
Ensemble second cycle général et technologique	11,7	2,5	22,0	100,0	97,4	53 186
CAP	14,1	1,4	56,4	100,0	93,8	7 626
BEP	16,1	1,7	42,1	100,0	95,0	21 695
Bac pro, BMA	15,8	2,1	39,2	100,0	94,3	8 969
MC et divers niveaux IV et V	14,3	3,2	47,3	100,0	94,3	334
Ensemble second cycle professionnel (5)	15,6	1,8	44,3	100,0	94,6	38 624
Ensemble DOM	13,8	1,6	35,1	100,0	96,3	227 592
Ensemble France métropolitaine	25,1	2,0	8,0	100,0	97,1	5 111 785

(1) Non compris professeurs. (2) Non compris instituteurs. (3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles. (4) Le complément à 100 % de la part des CS connues regroupe les élèves dont la CS du responsable est non renseignée dans le système d'information SCOLARITÉ. On ne prend pas en compte les élèves des établissements privés hors contrat pour lesquels l'information n'est quasiment pas recueillie. (5) Y compris divers niveaux IV et V (formations complémentaires et préparations diverses).

Champ : établissements publics et privés sous contrat dépendant du ministère de l'Éducation nationale.

[2] Élèves du second degré dans les DOM selon la CS regroupée (1) de la personne responsable de l'élève en 2007-2008 (%) (Public + Privé sous contrat, y compris EREA)

Formations	Public					Privé sous contrat				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total
Premier cycle général	9,2	8,5	27,9	54,4	100,0	34,2	16,5	36,0	13,4	100,0
CPA, CLIPA, UPI, dispositifs relais et apprentis junior	2,8	5,2	15,9	76,1	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SEGPA	1,9	3,4	18,0	76,8	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble premier cycle	8,8	8,2	27,4	55,6	100,0	34,2	16,5	36,0	13,4	100,0
Seconde générale et technologique	15,4	13,0	32,3	39,3	100,0	37,0	19,2	33,4	10,4	100,0
Première et terminale générales	22,2	15,5	32,3	30,0	100,0	42,0	18,5	31,0	8,6	100,0
Première et terminale technologiques	9,1	12,1	34,5	44,3	100,0	21,3	17,6	39,3	21,8	100,0
Ensemble second cycle général et technologique	16,5	13,7	32,8	36,9	100,0	35,7	18,5	33,6	12,1	100,0
CAP	2,0	4,3	21,8	71,9	100,0	7,4	3,3	21,9	67,4	100,0
BEP	3,3	6,8	28,7	61,2	100,0	12,3	10,5	42,8	34,5	100,0
Bac pro, BMA	3,3	7,1	31,0	58,5	100,0	9,5	9,1	45,6	35,7	100,0
MC et divers niveaux IV et V	4,1	4,8	26,7	64,4	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble second cycle professionnel (2)	3,1	6,4	27,8	62,7	100,0	10,6	8,9	40,0	40,5	100,0
Total second degré	9,6	9,2	28,7	52,4	100,0	30,7	15,7	36,1	17,6	100,0

(1) Voir les regroupements définis page ci-contre. (2) Voir note (5) tableau [1].

Champ : établissements publics et privés sous contrat dépendant du ministère de l'Éducation nationale.

Présentation

En 2007, le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur des DOM a augmenté de 0,9 %. Il s'établit à plus de 36 900. Les effectifs en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique progressent (respectivement + 6,1 %, + 3,4 % et + 0,2 %). À la Réunion, les inscriptions diminuent (- 1,6 %). L'université, qui accueille 61 % des effectifs dans les DOM, voit ses effectifs augmenter (+ 0,4 %), grâce à la croissance du nombre d'étudiants en IUT. En STS et CPGE, le nombre d'étudiants augmente (+ 3,3 % et + 2,5 %). Après une croissance quasi continue depuis la fin des années 1990, la part des femmes parmi les étudiants gagne 0,7 point en 2007 pour s'établir à 63,2 %, soit plus de 7 points de plus qu'en métropole. Les IUFM et les autres formations sont les plus féminisés.

Dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'université accueille 66 % des effectifs de l'enseignement supérieur. Néanmoins, cette part diminue en 2007 : les effectifs y baissent, alors qu'ils progressent dans les autres formations d'enseignement supérieur (- 3,4 %, contre + 5,3 % en moyenne). La hausse du nombre d'inscrits est particulièrement soutenue dans les autres écoles (+ 16,5 %).

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est la composante quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit en particulier par l'apparition des formations universitaires privées dans les COM du fait de la présence d'une antenne de l'Université catholique de l'Ouest en Polynésie.

Définitions

■ **DOM.** Départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique et la Réunion.

■ **COM.** Collectivités d'outre-mer : Mayotte, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna. Saint-Barthélemy et Saint-Martin restent cependant rattachées à l'académie de Guadeloupe. La Nouvelle-Calédonie possède le statut provisoire de "collectivité spécifique".

■ **Champ du supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié (voir page 6.1).

■ **Universités.** Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). Elles regroupent aussi des instituts et des écoles internes, notamment les instituts universitaires de technologie (IUT). Dans les DOM, l'université des Antilles-Guyane a son siège à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe (elle a aussi des composantes en Martinique et en Guyane) et l'université de la Réunion a son siège à Saint-Denis. Dans le reste de l'outre-mer, l'université de Nouvelle-Calédonie et l'université de Polynésie française résultent de la partition en deux établissements de l'université française du Pacifique en 1999.

■ **IUT.** Instituts universitaires de technologie. Dans les DOM, il y a l'IUT de Kourou (Guyane), composante de l'université des Antilles-Guyane, et l'IUT de la Réunion.

■ **IUFM.** Instituts universitaires de formation des maîtres. Dans les DOM, les antennes de Martinique et de Guyane de l'IUFM de Guadeloupe sont devenues des IUFM à part entière à la rentrée 2001, et il y a un IUFM à la Réunion. Dans le reste de l'outre-mer, l'IUFM du Pacifique a son siège en Nouvelle-Calédonie et une antenne à Papeete.

■ **CPGE, STS.** Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs. Les formations comptables et les formations post-BTS sont désormais classées à part des STS.

■ **Autres écoles et formations.** Elles forment un groupe non homogène. On y trouve une école d'ingénieurs, des écoles de commerce et de gestion, des écoles d'architecture, des écoles artistiques et des écoles paramédicales et sociales et d'autres formations diverses comme les post-BTS et les DSAA.

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE, enquêtes menées par la DEPP sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

[1] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les DOM

Types d'établissement	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Universités	19 942	21 084	21 546	21 798	21 807	22 250	22 563	22 853	22 483	22 580	
% femmes	60,4	60,8	60,8	61,6	62,0	62,0	62,2	63,1	62,4	63,4	
- dont IUT	285	385	417	387	418	411	477	571	677	770	
% femmes	40,0	50,6	49,2	47,0	47,8	46,7	50,1	51,8	48,6	50,5	
IUFM	1 791	1 861	2 130	2 304	2 774	2 779	2 734	2 726	2 672	2 589	
% femmes	68,0	70,6	68,9	68,8	70,9	68,5	74,1	73,8	73,2	74,3	
STS	5 663	5 533	5 727	5 843	6 087	6 355	6 203	6 384	6 634	6 852	
% femmes	56,2	55,9	54,3	52,4	52,0	52,8	53,1	52,6	52,5	52,2	
CPGE	549	624	735	821	899	927	1 046	1 132	1 183	1 212	
% femmes	47,0	44,2	51,0	50,2	48,1	50,7	51,3	52,3	56,0	54,1	
Autres écoles (1)	1 835	1 890	2 160	2 361	2 659	3 008	3 491	3 597	3 752	3 670	
% femmes	67,7	69,0	70,1	69,9	71,2	73,3	75,7	76,0	76,4	77,1	
Ensemble	29 780	30 992	32 298	33 127	34 226	35 319	36 037	36 692	36 724	36 903	
% femmes	60,1	60,4	60,4	60,7	61,1	61,4	62,4	62,7	62,5	63,2	

(1) Autres écoles : écoles de commerce et de gestion, architecture, écoles d'ingénieurs, formations comptables, paramédicales, sociales, artistiques et culturelles, paramédicales et sociales, formations post-BTS et DSAA.

[2] Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur dans les COM et en Nouvelle-Calédonie

Types d'établissement	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Universités	2 777	2 946	3 371	3 756	3 962	4 367	4 565	4 784	4 959	4 789	
% femmes	64,1	64,5	64,2	64,8	64,9	64,3	64,4	64,0	62,4	62,6	
IUFM	189	203	189	212	215	219	322	438	495	520	
% femmes	73,5	66,5	71,4	73,1	76,3	70,3	74,2	71,2	72,5	74,0	
STS	850	870	882	909	1 024	1 105	1 179	1 264	1 396	1 436	
% femmes	52,0	50,3	52,6	47,6	47,7	50,0	52,4	52,8	55,5	55,6	
CPGE	79	75	86	95	108	123	122	142	173	181	
% femmes	29,1	40,0	43,0	48,4	43,5	51,2	47,5	49,3	52,5	50,3	
Autres écoles (1)	116	93	94	77	180	248	263	274	322	375	
% femmes	55,2	60,2	55,3	49,4	73,9	73,0	71,1	72,6	70,2	66,1	
Ensemble	4 011	4 187	4 622	5 049	5 489	6 062	6 451	6 902	7 345	7 301	
% femmes	61,0	61,1	61,7	61,5	62,0	62,0	62,7	63,5	61,8	61,9	

(1) Autres écoles : formations comptables, écoles de commerce et de gestion et établissements universitaires privés.

Présentation

En 2007-2008, 27 400 étudiants sont inscrits dans l'une des quatre universités françaises d'outre-mer, soit une baisse de 0,3 % par rapport à l'année précédente.

Les effectifs des DOM augmentent de 0,4 %, alors que ceux des COM et de Nouvelle-Calédonie diminuent de 3,4 %.

34,9 % des étudiants d'outre-mer sont inscrits en lettres, en langues ou en sciences humaines, 18,7 % en sciences, 18,0 % en économie et gestion, 16,3 % en droit-sciences politiques et 6,8 % dans les disciplines de santé. Enfin, ils sont 2,8 % à être inscrits dans les IUT, uniquement dans les DOM. Les disciplines santé et IUT sont moins représentées dans les universités d'outre-mer que sur l'ensemble des universités publiques françaises où la filière santé représente 14,0 % des inscriptions et les IUT 8,5 %. La plus grande majorité (84,1 %) des étudiants inscrits dans une des quatre universités d'outre-mer sont en cursus licence contre 62,2 % sur l'ensemble des universités publiques françaises. Le poids des cursus master et doctorat reste donc faible : respectivement 13,7 % et 2,2 % des étudiants.

Le poids du cursus licence est en légère baisse pour la seconde année de 0,3 point. Il représente 84,1 % de l'ensemble des étudiants. Le nombre de nouveaux entrants est en hausse de 2,4 %.

Après une baisse de 0,9 point en 2006-2007, la proportion de femmes dans les universités d'outre-mer atteint 63,3 % en 2007-2008, un niveau proche de celui de 2005-2006. Sur l'ensemble des universités publiques françaises, cette proportion est plus faible (56,9 %). Comme dans l'ensemble des universités publiques françaises, elles restent majoritaires en lettres, langues et sciences humaines (73,7 %) et en droit-sciences politiques (70,9 %), mais minoritaires en sciences (46,4 %) malgré une féminisation marquée (seulement 43,0 % en 2006-2007).

Définitions

■ **Universités des départements d'outre-mer (DOM), des collectivités d'outre-mer (COM) et de Nouvelle-Calédonie.** Il s'agit de l'université des Antilles-Guyane, de l'université de Polynésie française, de l'université de la Réunion et de l'université de Nouvelle-Calédonie.

■ **Champ de l'enquête.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Toutes les unités administratives sont considérées (IUT, écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, etc.).

■ **Cursus LMD.** Licence-master-doctorat : correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Les nouveaux entrants en première année de premier cycle** sont les étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française d'outre-mer en première année de premier cycle (capacité en droit et DAEU compris).

→ Pour en savoir plus

Sources : Système d'information SISE.

[1] Les étudiants des universités d'outre-mer par discipline et cursus LMD en 2007-2008

		Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble
Université Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	1 965	324	63	2 352
	Sciences économiques, AES	1 439	224	14	1 677
	Lettres, sciences humaines - langues	3 049	553	94	3 696
	Sciences	2 173	236	95	2 504
	STAPS	297	27	7	331
	Santé	728	611	2	1 341
	IUT	331	-	-	331
	Total	9 982	1 975	275	12 232
Université La Réunion	Droit, sciences politiques	1 227	122	34	1 383
	Sciences économiques, AES	1 919	498	19	2 436
	Lettres, sciences humaines - langues	2 801	737	150	3 688
	Sciences	1 262	309	77	1 648
	STAPS	288	42	4	334
	Santé	420	-	-	420
	IUT	439	-	-	439
	Total	8 356	1 708	284	10 348
Total DOM		18 338	3 683	559	22 580
Université Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	340	-	2	342
	Sciences économiques, AES	381	-	1	382
	Lettres, sciences humaines - langues	932	23	7	962
	Sciences	514	-	13	527
	Santé	34	-	-	34
		Total	2 201	23	23
Université Polynésie française	Droit, sciences politiques	347	36	7	390
	Sciences économiques, AES	417	-	1	418
	Lettres, sciences humaines - langues	1 200	7	7	1 214
	Sciences	428	-	12	440
	Santé	80	-	-	80
	Total	2 472	43	27	2 542
Total COM + Nouvelle-Calédonie		4 673	66	50	4 789
Total général		23 011	3 749	609	27 369
Évolution des effectifs par rapport à 2006-2007		-0,6	1,1	4,5	-0,3
Pourcentage par cursus		84,1	13,7	2,2	100,0

[2] Étudiants et nouveaux entrants en première année de premier cycle dans les universités d'outre-mer (2006-2007 et 2007-2008)

		2006-2007		2007-2008					
		Total	dont % femmes	Nouveaux entrants	dont % femmes	Total	dont % femmes	Nouveaux entrants	dont % femmes
Université Antilles-Guyane	Droit, sciences politiques	2 400	71,3	786	69,6	2 352	71,6	690	72,5
	Sciences économiques, AES	1 456	57,7	516	53,5	1 677	58,3	629	56,6
	Lettres, sc. humaines - langues	4 044	72,3	848	76,3	3 696	75,0	765	77,3
	Sciences	2 263	47,3	685	53,1	2 504	50,6	790	53,9
	STAPS	328	32,3	84	20,2	331	29,3	114	24,6
	Santé	1 129	67,6	434	69,4	1 341	66,1	512	69,1
	IUT	284	45,1	153	42,5	331	53,2	171	56,7
	Total	11 904	63,4	3 506	63,2	12 232	64,3	3 671	64,1
Université La Réunion	Droit, sciences politiques	1 359	69,2	444	66,0	1 383	70,0	495	71,1
	Sciences économiques, AES	2 432	58,9	709	60,6	2 436	61,6	786	64,9
	Lettres, sc. humaines - langues	4 085	72,7	874	69,1	3 688	73,5	868	72,9
	Sciences	1 474	36,9	377	31,8	1 648	41,4	470	43,6
	STAPS	416	26,4	139	25,2	334	28,1	86	27,9
	Santé	420	66,9	294	67,3	420	70,5	296	72,6
	IUT	393	51,1	191	50,8	439	48,5	204	47,5
	Total	10 579	61,2	3 028	58,7	10 348	62,5	3 205	63,5
Total DOM		22 483	62,4	6 534	61,1	22 580	63,4	6 876	63,8
Université Nouvelle-Calédonie	Droit, sciences politiques	413	65,6	134	70,9	342	71,6	114	79,8
	Sciences économiques, AES	382	55,5	175	51,4	382	52,4	153	56,9
	Lettres, sc. humaines - langues	1 045	70,3	287	65,2	962	73,0	203	73,9
	Sciences	546	44,9	214	49,1	527	48,4	223	52,9
	Santé	26	73,1	-	-	34	70,6	-	-
	Total	2 412	61,4	810	58,9	2 247	63,5	693	64,4
Université Polynésie française	Droit, sciences politiques	426	70,4	142	76,1	390	69,0	105	71,4
	Sciences économiques, AES	444	57,9	169	58,6	418	54,5	148	50,7
	Lettres, sc. humaines - langues	1 190	71,2	338	74,9	1 214	70,7	366	71,0
	Sciences	400	38,5	161	39,1	440	39,1	172	39,5
	Santé	87	60,9	53	58,5	80	57,5	48	58,3
	Total	2 547	63,3	863	64,2	2 542	61,9	839	60,3
Total COM + Nouvelle-Calédonie		4 959	62,4	1 673	61,6	4 789	62,6	1 532	62,1
Ensemble		27 442	62,4	8 207	61,2	27 369	63,3	8 408	63,5

Présentation

À la session 2007, 12 200 diplômes de l'enseignement professionnel de niveau V (CAP, BEP et mentions complémentaires) ont été délivrés dans les départements d'outre-mer. Leur nombre a augmenté de 5 % en BEP et de 8 % en CAP. Les diplômes de niveau IV (hors baccalauréat) sont pratiquement inexistantes dans les DOM, hormis le BP à La Réunion. Le nombre de BTS a lui aussi augmenté en 2007, de 14 %.

De manière générale, les taux d'admission sont inférieurs à ceux de la métropole. C'est le cas notamment pour les BEP (- 16 points) et les BTS (- 11 points). Pour les CAP, l'écart est plus faible (- 8,6 points). Les écarts qui avaient tendance à se réduire ces dernières années se maintiennent en 2007 comme en 2006, hormis le BTS où l'écart s'est réduit de 7 points.

17 400 candidats ont été reçus au baccalauréat à la session 2007 dans les DOM, soit une hausse de 4,1 % par rapport à la session 2006. La part des bacheliers généraux parmi l'ensemble des bacheliers augmente par rapport à 2006 (50,2 % des bacheliers contre 48,3 % l'an passé) bien qu'elle reste plus faible qu'en métropole où 54 % des bacheliers sont des bacheliers généraux. Les taux de réussite sont également inférieurs à ceux de la métropole. Cette différence est cette année de 5,9 points pour le baccalauréat général, 5,8 points pour les séries technologiques et 10 points pour les séries professionnelles [2].

À la session 2006, dans les quatre universités d'outre-mer, 2 885 diplômes de DEUG (y compris DEUG intermédiaires) et DEUST ont été délivrés, soit 10,7 % de plus qu'à la session 2005. 3 113 diplômes de licences ont été délivrés par ces universités, soit une hausse de 14,8 % par rapport à 2005-2006. 309 DESS ou masters professionnels et 196 DEA ou masters recherche ont été délivrés. 50 thèses ont été soutenues contre 53 l'année précédente.

Définitions

- **Le taux de réussite** est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des présentés.
- **AES.** Filière administrative, économique et sociale.
- **DEA.** Diplôme d'études approfondies.
- **DESS.** Diplôme d'études supérieures spécialisées.
- **DEUST.** Diplôme d'études universitaires en sciences et techniques.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 02.50, 03.46, 04.31, 05.09, 06.16, 08.19.

Sources : Enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel. Système d'information SISE.

[1] Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel en 2007 dans les DOM

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Total DOM	
	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)	Nombre d'admis	Taux d'admission (%)
Niveau V										
CAP	810	67,8	1 032	64,3	579	78,9	2 033	75,1	4 454	71,3
BEP	1 850	53,8	1 820	57,4	706	56,9	3 156	65,7	7 532	59,5
Mentions complémentaires	52	73,2	75	81,5	6	60,0	118	86,1	251	81,0
Niveau IV										
Brevet professionnel (BP)	72	50,0	89	54,3	14	38,9	198	58,8	373	54,8
Mentions complémentaires	5	71,4	-	-	-	-	58	85,3	63	84,0
Niveau III										
BTS	669	50,8	691	49,3	108	50,5	1 120	66,4	2 588	56,0

Sources : Enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel.

[2] Résultats au baccalauréat dans les DOM - Session 2007

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Total DOM	
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
Bac général	2 293	81,5	558	71,8	1 906	81,8	375	84,1	8 732	82,0
Bac technologique	1 214	72,3	350	63,6	1 268	69,2	218	79,5	5 050	73,7
Bac professionnel	995	71,5	263	58,2	958	61,7	193	75,6	3 609	68,9
Ensemble des bacs	4 502	76,5	1 171	65,8	4 132	72,3	786	81,0	17 391	76,5

[3] Les diplômes délivrés par les universités en 2006 dans les DOM-COM et en Nouvelle-Calédonie

	DEUG (1), DEUST	Licences, licences LMD	Maîtrises (2)	Masters professionnels, DESS	Masters recherche, DEA	Doctorats	Total
DOM							
Droit, sciences politiques	324	253	205	72	43	4	901
Sciences économiques, AES	484	637	227	114	8	-	1 470
Lettres, langues, sciences humaines	979	1 197	535	63	130	14	2 918
Sciences	449	517	257	39	12	26	1 300
STAPS	139	152	14	-	-	2	307
Total DOM	2 375	2 756	1 238	288	193	46	6 896
COM et Nouvelle-Calédonie							
Droit, sciences politiques	99	62	-	-	-	-	161
Sciences économiques, AES	57	55	-	-	-	-	112
Lettres, langues, sciences humaines	254	163	8	21	3	-	449
Sciences	100	77	-	-	-	4	181
Total COM et Nouvelle-Calédonie	510	357	8	21	3	4	903
Total DOM, COM et Nouvelle-Calédonie	2 885	3 113	1 246	309	196	50	7 799

(1) Y compris DEUG intermédiaires.

(2) Y compris maîtrises intermédiaires.

Présentation

Pour la rentrée 2007, 8 651 enseignants des DOM (49,5 %) effectuent leur service principal dans un collège, 6 007 (34,4 %) dans un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et 2 825 (16,1 %) dans un lycée professionnel (LP) [1]. Les enseignants des collèges sont majoritairement des certifiés ou professeurs d'EPS (77,3 %), mais en plus faible proportion qu'en métropole (84,4 %), les PEGC y représentent encore 8,8 % du corps enseignant contre 5,3 % en métropole.

81,2 % des enseignants des lycées professionnels sont des professeurs de lycées professionnels (PLP). Les enseignants des LEGT sont surtout des certifiés (61,0 %). Les agrégés y représentent 16,9 % du corps enseignant [2].

Les caractéristiques des professeurs exerçant dans les DOM se différencient essentiellement par rapport à ceux de la métropole par trois points :

- tout d'abord, les femmes ne sont pas majoritaires parmi les enseignants. La proportion de femmes, 49,9 % en moyenne (contre 57,2 % en métropole), est toutefois plus importante dans les collèges (53,7 %), que dans les LEGT (46,3 %) et les LP (46,0 %) [1] ;
- ensuite, le pourcentage de non-titulaires (7,8 %) est plus élevé qu'en métropole (3,1 %) [2] ;
- enfin, le temps partiel est moins utilisé dans les DOM qu'en métropole puisque ce taux n'est que de 4,6 % contre 10,8 % en France [1].

Le ratio global d'heures par élève ("H/E") est de 1,44. Il est de 2,13 en SEGPA et de 2,04 en LP où les formations sont plus lourdes (atelier, etc.), de 1,42 en lycée pré-bac, de 1,72 en lycée post-bac et de 1,22 en collège.

Le nombre moyen d'élèves devant un professeur ("E/S") est de 22,9 en collège, de 13,8 en SEGPA, de 16,8 en lycée professionnel (LP), de 22,7 en lycée pré-bac et de 20,0 en lycée post-bac [3].

Définitions

■ **Champ.** Les enseignants recensés ici sont ceux qui exercent une activité de formation initiale à l'année dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et les lycées professionnels (LP) hors enseignement religieux.

Les personnels de remplacement – titulaires ou non – et de documentation ne sont pas compris, les enseignants du premier degré affectés dans les SEGPA non plus.

La notion de type d'établissement se confond de moins en moins avec celle de cycle d'enseignement. Les lycées polyvalents sont des LEGT accueillant des formations du second cycle professionnel (en particulier des préparations aux baccalauréats professionnels). Les lycées professionnels peuvent être dotés de sections d'enseignement général et parfois de sections de techniciens supérieurs.

Les enseignants effectuant un service réparti sur plusieurs établissements sont comptabilisés dans leur établissement d'affectation principale.

■ **Heures d'enseignement par élève (H/E).** Rapport des heures d'enseignement sur le nombre d'élèves. Il dépend notamment des horaires des programmes et des tailles des divisions.

■ **E/S.** C'est le nombre moyen d'élèves devant un professeur pendant une heure de cours, qu'il s'agisse d'un cours en groupe ou en classe entière. La formule de calcul est $\frac{\sum(x_i \cdot h_i)}{\sum h_i}$, x_i étant le nombre d'élèves de la structure, et h_i le nombre d'heures d'enseignement correspondant.

■ **Professeurs de chaire supérieure.** Enseignants issus du corps des agrégés et destinés plus particulièrement à enseigner dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **PEGC.** Professeurs d'enseignement général de collège.

■ **PLP.** Professeurs de lycée professionnel.

■ **Autres non-titulaires.** Professeurs vacataires essentiellement.

■ **EPS.** Éducation physique et sportive.

■ **Temps partiel.** Sont comptés à temps partiel, les enseignants (hors non-titulaires et stagiaires IUFM assujettis à un service réduit) accomplissant un service inférieur au nombre d'heures réglementaire de leur corps d'appartenance ("obligation réglementaire de service").

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'information, 02.32, 03.09, 03.49.

Sources : "Enquête sur le service des enseignants" (bases-relais académiques, à partir du module "Structures et services" du logiciel STS Web en établissement et du système d'information "Emplois-Postes-Personnels", DEPP, 2007-2008.

[1] Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par corps (1) et par type d'établissement dans les DOM en 2007-2008

	Collèges + SEGPA	LP	LEGT	Total	% femmes	% temps partiel
Professeurs de chaire supérieure	-	-	25	25	20,0	0,0
Agrégés	184	22	1 016	1 222	37,7	3,8
Certifiés, professeurs EPS	6 686	171	3 662	10 519	53,0	5,6
Adjoints et chargés d'enseignement	114	25	30	169	33,1	3,6
PEGC	762	1	1	764	48,8	9,3
PLP	186	2 295	925	3 406	46,0	2,9
Total titulaires et stagiaires	7 932	2 514	5 659	16 105	49,9	4,6
Maîtres auxiliaires	56	11	10	77	45,5	
Professeurs contractuels	639	291	327	1 257	49,2	
Autres non-titulaires	24	9	11	44	68,2	
Total général DOM	8 651	2 825	6 007	17 483	49,9	
% femmes	53,7	46,0	46,3	49,9		
% temps partiel des titulaires	5,5	4,1	3,0	4,6		

(1) Les stagiaires sont compris dans les corps correspondants.

Lecture - 1 016 professeurs agrégés exercent en LEGT, dont 37,7 % sont des femmes et 3,8 % travaillent à temps partiel. En collèges, 53,7 % des enseignants sont des femmes et 5,5 % des titulaires travaillent à temps partiel.

[2] Pourcentages d'enseignants du second degré public par corps ou grade et par type d'établissement dans les DOM en 2007-2008

	Collèges + SEGPA	LP	LEGT	Total
Professeurs de chaire supérieure	-	-	0,4	0,1
Agrégés	2,1	0,8	16,9	7,0
Certifiés, professeurs EPS	77,3	6,1	61,0	60,2
Adjoints et chargés d'enseignement	1,3	0,9	0,5	1,0
PEGC	8,8	0,0	0,0	4,4
PLP	2,3	81,9	15,3	19,2
Total titulaires et stagiaires	91,7	89,0	94,2	92,2
Non-titulaires	8,3	11,0	5,8	7,8
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0

[3] Effectifs d'heures/élève ("H/E") et élèves/enseignant ("E/S") dans le second degré public par type de formation dans les DOM en 2007-2008

Académies	Collèges		SEGPA		LP		Lycées pré-bac		Post-bac		Total	
	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S	H/E	E/S
Guadeloupe	1,22	23,0	2,21	14,2	1,85	19,0	1,38	23,2	1,73	18,7	1,40	21,7
Guyane	1,25	22,4	2,09	15,0	2,14	16,4	1,53	20,5	1,97	15,2	1,49	20,1
Martinique	1,25	22,8	2,32	13,1	2,18	15,2	1,46	22,4	1,72	20,5	1,52	20,9
La Réunion	1,21	23,4	2,00	12,3	2,04	15,1	1,40	23,1	1,69	21,0	1,42	21,3
Ensemble DOM	1,22	22,9	2,13	13,8	2,04	16,8	1,42	22,7	1,72	20,0	1,44	20,9

Présentation

Dans les DOM, 43 487 personnes sont rémunérées au titre du secteur public et 2 456 enseignants dans les classes sous contrat des établissements privés.

L'ensemble des enseignants titulaires et stagiaires représente 81,2 % des personnels du secteur public, soit 35 292 personnes : dont 40,4 % sont rémunérées sur le programme scolaire du premier degré et 54 % sur le second degré, la part de l'enseignement supérieur restant faible. Dans le second degré, les enseignants sont affectés pour 47,2 % en collège ou rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers et pour 45,2 % en LEGT ou LP. Les effectifs d'enseignants sont globalement constants, mis à part en collège où leur part diminue de 1,8 % par rapport à 2007.

Dans les classes sous contrat du secteur privé, on enregistre une augmentation, mais plus faible que l'année précédente dans le premier degré (+ 2,4 %) et une très légère progression dans le second degré. Deux enseignants sur cinq sont affectés aux niveaux préélémentaire et élémentaire.

L'âge moyen des agents du secteur public dans les DOM, 42,6 ans, est équivalent à l'âge moyen en métropole, mais les écarts sont importants entre les académies. Plus de 5 points séparent la Guyane (39,5 ans) de la Martinique (44,6 ans). Les enseignants du secteur privé sont plus âgés avec en moyenne 44,3 ans. Les enseignants du premier degré privé ont plus de trois ans et demi de plus que leurs collègues du secteur public (44,3 contre 40,7 ans).

La proportion de femmes reste moins importante qu'en métropole, dans l'ensemble du secteur public : 60,6 % contre 66,2 %, avec proportionnellement moins d'enseignantes au niveau du premier degré (75,5 % contre 81,2 %) et au niveau du second degré (50,4 % contre 57,7 %).

La part du travail à temps partiel ou incomplet est moins élevée qu'en métropole dans le secteur public (6,1 % contre 11,4 %) et le secteur privé (11,7 % contre 19 %). Ces moyennes masquent des écarts importants entre les académies, de 4 % en Guadeloupe à 8 % à La Réunion dans le secteur public et de 8,9 % en Guyane à 15 % en Guadeloupe dans le secteur privé.

Définitions

■ **Enseignants du premier degré.** Ce sont les instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants rémunérés sur le programme scolaire du premier degré, chargés de classe, y compris les directeurs d'écoles. Ne sont pas comptabilisés les enseignants et les stagiaires en IUFM.

■ **Enseignants du second degré.** Enseignants titulaires et non titulaires rémunérés sur le programme scolaire du second degré (y compris les documentalistes). Avec les enseignants de collèges sont recensés les enseignants rémunérés au titre des besoins éducatifs particuliers (difficultés scolaires ou handicapés) dans le secteur public. Sur la ligne "Divers second degré" sont totalisés les enseignants rémunérés au titre de l'apprentissage, aide à l'insertion professionnelle, validation des acquis, remplacement...

■ **Enseignants du supérieur et des IUFM.** Professeurs dispensant des cours dans ces établissements publics.

■ **Stagiaires des IUFM.** Professeurs stagiaires rémunérés en deuxième année d'IUFM, sur les programmes scolaires du premier ou du second degré.

■ **Le personnel administratif, technique, d'éducation, d'encadrement, de surveillance ou d'assistance éducative.** Sont recensés tous les personnels exerçant l'une de ces fonctions, en établissement ou en service académique.

→ Pour en savoir plus

Sources : Fichiers de paye, janvier 2008.

[1] Le personnel de l'Éducation nationale dans les DOM en janvier 2008

		Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Total DOM
Enseignants du secteur public	Premier degré	3 139	2 121	2 788	6 210	14 258
	âge moyen	43,2	38,2	42,1	39,6	40,7
	% femmes	76,9	74,7	80,0	73,0	75,5
	% temps partiel	2,3	6,3	2,8	7,1	5,1
	Second degré	4 223	2 285	4 004	8 555	19 067
	âge moyen	45,2	40,1	45,4	42,8	43,6
	% femmes	52,6	44,1	55,8	48,4	50,4
	% temps partiel	4,0	5,2	4,7	7,2	5,7
	Collège et besoins éducatifs particuliers	1 943	1 258	1 756	4 044	9 001
	âge moyen	45,5	38,8	44,6	42,2	42,9
	% femmes	55,4	46,7	60,8	54,0	54,6
	% temps partiel	3,3	5,2	5,4	8,3	6,2
	LEGT et post- bac	1 103	391	1 090	2 233	4 817
	âge moyen	46,1	43,7	46,4	44,5	45,2
	% femmes	50,6	43,5	53,0	43,4	47,2
	% temps partiel	2,4	4,6	3,5	6,8	4,8
	Lycée professionnel	742	433	935	1 693	3 803
	âge moyen	46,2	42,1	46,4	43,0	44,3
	% femmes	48,7	35,6	49,2	43,5	45,0
	% temps partiel	2,6	2,3	4,0	4,8	3,9
	Divers second degré	435	203	223	585	1 446
	âge moyen	39,4	37,0	43,9	39,8	39,9
	% femmes	51,7	46,8	57,4	43,4	48,5
	% temps partiel	13,3	12,3	8,1	8,4	10,4
	Supérieur et IUFM (enseignants et stagiaires)	433	336	356	842	1 967
	âge moyen	39,3	34,5	40,2	37,7	37,9
	% femmes	51,3	54,8	58,7	47,6	51,7
% temps partiel	0,7	2,4	1,4	2,9	2,0	
Personnel administratif, technique, d'encadrement et de surveillance	551	312	545	1 025	2 433	
âge moyen	49,2	45,6	50,4	47,1	48,1	
% femmes	66,8	63,1	73,0	54,5	62,6	
% temps partiel	2,0	2,2	0,4	3,8	2,4	
Vie scolaire	849	291	549	2 043	3 732	
âge moyen	45,3	40,1	43,3	41,8	42,7	
% femmes	57,4	59,8	70,1	48,7	54,7	
% temps partiel	12,8	8,9	24,8	17,9	17,0	
Soutien	317	201	311	458	1 287	
âge moyen	45,5	43,2	50,4	42,7	45,3	
% femmes	77,9	66,7	78,1	71,0	73,7	
% temps partiel	7,6	2,0	0,6	5,0	4,1	
Supérieur et IUFM	198	57	134	354	743	
âge moyen	45,3	40,3	47,6	42,5	44,6	
% femmes	63,1	61,4	64,2	56,8	45,9	
% temps partiel	0,0	3,5	3,0	15,3	5,2	
Total Public	9 710	5 603	8 687	19 487	43 487	
	âge moyen	44,5	39,5	44,6	41,7	42,6
	% femmes	62,6	59,2	66,6	57,2	60,6
	% temps partiel	4,0	5,4	4,8	8,0	6,1
Enseignants du secteur privé	Premier degré	243	122	230	405	1 000
	âge moyen	47,1	38,8	49,0	41,7	44,3
	% femmes	90,5	81,1	82,2	90,4	87,4
	% temps partiel	5,8	4,9	4,8	4,2	4,8
	Second degré	452	148	386	470	1 456
	âge moyen	45,0	41,6	44,7	43,9	44,2
	% femmes	58,4	59,5	64,5	58,3	60,1
	% temps partiel	19,9	12,2	17,1	14,0	16,5
	Premier cycle	187	74	125	250	636
	âge moyen	45,4	40,1	45,7	43,9	44,3
	% femmes	67,4	59,5	67,2	59,2	63,2
	% temps partiel	20,9	16,2	22,4	14,8	18,2
	Second cycle	265	74	261	220	820
	âge moyen	44,8	43,2	44,2	43,9	44,2
	% femmes	52,1	59,5	63,2	57,3	57,7
% temps partiel	19,2	8,1	14,6	13,2	15,1	
Total Privé	695	270	616	875	2 456	
	âge moyen	45,7	40,4	46,3	42,9	44,3
	% femmes	69,6	69,3	71,1	73,1	71,2
	% temps partiel	15,0	8,9	12,5	9,5	11,7

Présentation

En 2007-2008, dans les COM et en Nouvelle-Calédonie, l'ensemble du secteur public et du secteur privé compte près de 226 000 élèves et étudiants, soit un effectif stable par rapport à 2006-2007 (+ 0,5 %).

Le premier degré, avec 125 300 élèves à la rentrée 2007-2008, connaît une stabilisation de ses effectifs (- 0,2 % soit 200 élèves de moins) en raison de deux mouvements opposés : une hausse des effectifs de l'élémentaire (1 %, soit 1 000 élèves supplémentaires) et une baisse du préélémentaire (- 2 %) avec 800 élèves de moins. 36 052 élèves ont été scolarisés en 2007-2008 dans les écoles publiques et privées de Nouvelle-Calédonie, 40 639 en Polynésie française, 45 476 à Mayotte, 703 à Saint-Pierre-et-Miquelon et 2 425 à Wallis-et-Futuna [1] [2]. La scolarisation s'effectue très majoritairement dans les établissements publics, sauf à Wallis-et-Futuna où le premier degré est entièrement privé.

Dans les COM, on a recensé 91 809 élèves dans le second degré, soit une hausse de 1,7 %. Tous les cycles progressent : + 0,9 % pour le premier cycle, + 2,3 % pour le second cycle général et technologique et + 3,8 % pour le second cycle professionnel. À Mayotte et à Wallis-et-Futuna, tous les établissements du second degré appartiennent au secteur public, pour 77 % des établissements de Polynésie française, pour 65 % de ceux de Saint-Pierre-et-Miquelon et 68 % pour ceux de la Nouvelle-Calédonie [3].

Les effectifs de l'enseignement agricole diminuent légèrement (- 1,8 %).

Les effectifs des COM scolarisés dans le supérieur s'élèvent à la rentrée 2007 à 7 300 étudiants, soit une stabilisation (- 0,6 %) par rapport à 2006 [4].

Définitions

- **Collectivités d'outre-mer.** Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte. La Nouvelle-Calédonie possède un statut provisoire de "collectivité spécifique".
- **CP, CM2.** Cours préparatoire, cours moyen deuxième année. Première et dernière classes du cycle élémentaire.
- **Classes d'initiation (CLIN).** Ces classes ont été créées pour recevoir des élèves non francophones.
- **Classes d'adaptation (CLAD).** Ces classes sont destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.
- **Classes d'intégration scolaire (CLIS).** Ces classes accueillent des élèves présentant un handicap physique, sensoriel, ou mental, mais qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge, à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap (circulaire du 18 novembre 1991).
- **Enseignement relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des enfants handicapés (ASH).** Regroupe les effectifs scolarisés en CLIN, CLAD et CLIS.
- **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.
- **STS.** Sections de techniciens supérieurs.

→ Pour en savoir plus

Sources : Sources des chapitres correspondants pour chaque niveau dans la présente édition et dans les éditions précédentes (1984 à 2008) de Repères et références statistiques.
Base centrale de pilotage (BCP).

[1] Effectifs du premier degré public dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2007-2008

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Total Public
Préélémentaire	150	9 212	12 212	12 607	-	34 181
CP-CM2	244	17 520	20 653	31 091	-	69 508
ASH	-	317	686	1 778	-	2 781
Total premier degré public	394	27 049	33 551	45 476	-	106 470

[2] Effectifs du premier degré privé dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2007-2008

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna	Total Privé
Préélémentaire	116	3 269	2 384	-	822	6 591
CP-CM2	193	5 727	4 638	-	1 578	12 136
ASH	-	7	66	-	25	98
Total premier degré privé	309	9 003	7 088	-	2 425	18 825

[3] Effectifs du second degré dans les COM et en Nouvelle-Calédonie en 2007-2008 (Public + Privé)

	Saint-Pierre-et-Miquelon	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Mayotte	Wallis-et-Futuna
Premier cycle	371	18 570	18 582	16 069	1 332
SEGPA	-	1 018	407	-	-
Second cycle professionnel	117	6 282	7 114	3 758	473
Second cycle général et technologique	132	5 943	6 977	4 353	311
Total second degré	620	31 813	33 080	24 180	2 116
% Public	65%	68%	77%	100%	100%

[4] Évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants dans les COM et en Nouvelle-Calédonie (Public + Privé)

	1990 1991	2000 2001	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008
Premier degré (1)						
Préélémentaire	29 333	37 026	40 320	40 799	41 554	40 772
CP-CM2	67 492	78 328	79 466	80 493	80 611	81 644
ASH	844	2 775	3 257	1 854	3 336	2 879
Total premier degré	97 669	118 129	123 043	123 146	125 501	125 295
Second degré						
Premier cycle secondaire	29 060	50 158	53 371	53 678	54 457	54 924
Second cycle professionnel	9 176	13 477	15 643	16 224	17 103	17 744
Second cycle général et technologique	7 692	14 033	16 602	16 937	17 313	17 716
Enseignements adaptés	174	1 069	1 401	1 394	1 443	1 425
Total second degré	46 102	78 737	87 017	88 233	90 316	91 809
Second degré agriculture	724	1 471	1 463	1 452	1 544	1 516
Enseignement supérieur						
CPGE	50	86	122	142	173	181
STS	425	882	1 179	1 264	1 396	1 436
Universités	1 418	3 371	4 565	4 784	4 959	4 789
Autres formations (2)	69	94	263	274	322	375
IUFM	-	189	322	438	495	520
Total supérieur	1 962	4 622	6 451	6 902	7 345	7 301
Total général	146 457	202 959	217 974	219 733	224 706	225 921

(1) De 2000-2001 à 2007-2008 : estimations pour l'ensemble du premier degré.

(2) Formations comptables et établissements universitaires privés.

